



SOMMAIRE

Imprimé par la Mairie et diffusé à Landéhen

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Etat Civil
- Recensement Citoyen obligatoire
- Locations de salles pour 2027
- Permanences des élus
- Numéros utiles
- Maison médicale de Lamballe
- Demande d'autorisation d'urbanisme pour clôture
- Restaurant scolaire : Menu - la rentrée
- CCAS Repas le 10/10
- Alerte sécheresse : restrictions et interdictions
- Pass' Sport
- En bref : ouverture de la chasse – Indice fermage - Société SACPA -La Cité des Métiers

INFORMATIONS MUNICIPALES

- **Journée citoyenne le 13/09**
- Compte rendu du conseil du 03/07
- Circulation aux abords des ateliers municipaux
- Relevé du radar pédagogique rue de Maroué

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- A La Une : semaine européenne de la mobilité
- Infos pratiques
- Agenda

INFORMATIONS BIBLIOTHEQUE de L@déhen

- Horaires- tarifs – animations
- Biblio'Bébé le 10/09 – Bibilo'Enfant le 30/09
- Prenez date : Biblis en folie les 2 et 3/10

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

- **Forum des associations et activités de Landéhen : 04/09**
- Familles Rurales : Activités 2026-2027
- Club des Aînés : activités de septembre
- Basket Loisirs : reprise des entraînements
- Landéhen Endurance Club : inscriptions le 04/09 – AG le 18/09
- JSL : rentrée 2026-2027
- Ecurie de La Cassoire : rentrée 2026-2027

OBJETS TROUVES - ANNONCES – COMMUNIQUES

Rappel des heures d'ouverture de la Mairie
A compter du 1^{er} septembre, la mairie est à nouveau ouverte le samedi de 9 h à 12 h et du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h15.

Prochaine gazette : date limite de dépôt de vos articles en mairie : 14 septembre 2026.

Mairie – Tél : 02.96.30.03.21 – Mail : mairie@landehen.fr
Site : www.landehen.fr – Ouverture public : lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 – samedi : 9h à 12h
Bibliothèque de L@déhen : 02.96.30.31.66 – Mail : bibliotheque@landehen.fr

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Etat Civil

Naissances :

- Le 04 juillet 2026 de Constance FAVRE, 57 La Ville Commault
- le 22 juillet 2026 de Lou MORIN, 5 La Chouanière

Publications de mariages :

- Entre Ludivine MORFOUACE résidant 5 Impasse du Joncheray et Vincent BRANDILY, domiciliés 4 rue François Mitterrand à SAINT JEAN DE BOISEAU.
- Entre Youna HINGANT domiciliée 2 La Ville Gouranton - Maroué à LAMBALLE-ARMOR et Rafaël ZERARI domicilié 1 Les Champs devant
- Entre Carole ROLAND domiciliée 1 Quihanet et Gilles SOULABAILLE domicilié 2 Quihanet

Mariages :

- Le 25 juillet 2026 entre Vanessa LE FRIEC et Julien GRANDDENIS, domiciliés 3 rue des Jonquilles
- Le 12 août 2026 entre Ludivine MORFOUACE résidant 5 Impasse du Joncheray et Vincent BRANDILY, domiciliés 4 rue François Mitterrand à SAINT JEAN DE BOISEAU.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS



Les jeunes garçons et filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent effectuer leur recensement citoyen à la mairie, **entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.**

*Ainsi, tous les jeunes, garçons et filles qui ont eu 16 ans au cours du mois de juin 2026, doivent obligatoirement avoir effectué leur recensement **avant la fin du mois de septembre.** Sont également invités à se faire recenser les jeunes atteignant 16 ans en juillet et août 2025.*

LOCATIONS de SALLES pour 2027

*Les PARTICULIERS de la COMMUNE sont invités à effectuer leurs demandes de LOCATION de SALLES **pour 2027,** avant le **19 SEPTEMBRE 2026***

PERMANENCES des ELUS

Permanence sur rendez-vous le vendredi à partir de 18h30, à la Mairie.

Prise des rendez-vous avant 12h le vendredi.

En cas d'urgence, Madame Le Maire peut être joint au 06 43 18 56 20

NUMÉROS UTILES

Pompiers	18
Samu	15
Gendarmerie	02.96.31.00.17 ou 17
N° d'appel d'urgence en Europe	112
Centre Anti-poison	02.99.59.22.22
SOS médecins	36 24
Pharmacie de garde	32 37

Maison médicale de garde de Lamballe



En semaine de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche de 8h à 24h, un médecin de garde assure les consultations à la maison de garde à Lamballe, rue du Jeu de Paume, à côté de l'hôpital Villedeneu. **Toute demande doit d'abord être présentée au SAMU (Appel au 15) qui décidera de l'orientation vers la Maison médicale ou autre lieu de soins.**

Demande d'Autorisation d'urbanisme pour clôture

L'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire de la commune est soumise à déclaration préalable.

Celle-ci peut se faire de façon dématérialisée sur <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/guichet-numerique-des-autorisations-durbanisme/>

Vous pouvez sinon déposer un dossier papier, dont le cerfa (n°16702*03) est disponible sur service-public.fr ou en mairie.

Les clôtures sont soumises à la réglementation du Plan Local d'Urbanisme :

La hauteur maximale des clôtures **en façade sur voie et en limite séparative est de 1.80 mètres** (incluant les portails)

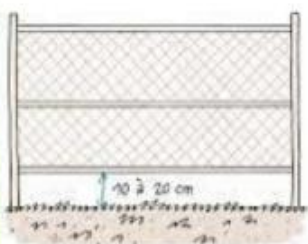
En cas de clôture, **en façade sur voie ou en limite séparative**, celle-ci sera constituée soit :

- D'une grille, grillage, ganivelle ou tout autre dispositif à claire-voie,
- D'une haie seule,
- D'une haie doublée d'une grille/grillage/ganivelle ou tout autre dispositif à claire-voie,
- D'une clôture pleine type muret ou sous-bassement (en pierres, enduit, moellon, bois...) d'une hauteur comprise entre 0.80 et 1.2 mètres éventuellement surmontée de dispositifs à claire-voie ajourés, d'un grillage, grille, panneaux de bois...

En limite séparative, la clôture pourra aussi être constituée d'un mur plein (en pierres, enduit, moellon, bois...) d'une hauteur maximale de 1.80 mètres

⇒ Il s'agira de :

- Privilégier un choix de clôture qui ne soit ni vulnérant ni constituer un piège pour la faune,
- Favoriser des matériaux naturels ou traditionnels
- Porter une attention particulière à la circulation de la petite faune.



Exemple d'aménagement de clôture propice au passage de la petite faune

- ⇒ L'utilisation de matériaux tels que les parpaings non enduits et peints, les plaques de béton, les toiles ou films plastiques, et les matériaux provisoires ou précaires, **est interdite.**
- ⇒ Les murs de soutènement devront être en pierre ou enduits.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le déjeuner doit comprendre : une crudité, un fruit ou légume cru (C) - de la viande ou du poisson (VPO) ou Légumineuses Protidiqes (LP) –des légumes verts cuits ou fruits crus (LVC) – des féculents (FT) – fromage (FR) ou Lait (PL)

Prix du repas : 3,74 €
Prix du repas à partir
du 3^{ème} enfant : 2.44 €

Menus du mois
septembre
2026

			Mardi 01		Jeudi 03		Vendredi 04
	LVC VPO VPO FT LVC PL C		Macédoine mayonnaise Filet de colin sauce citron Riz et petits légumes Yaourt nature sucré Fruit	C LP FT PL	Salade verte et croûtons Chili sin carné Pomme de terre Fromage blanc coulis	C VPO PL FT Fr LP FT	Carottes râpées ^{BIO} Emincé de poulet crème Coquillettes ^{BIO} Fromage Moelleux au citron
	Lundi 07		Mardi 08		Jeudi 10		Vendredi 11
FT FR VPO LVC LP PL C	Crêpe au fromage Escalope de dinde Petits pois à l'ail Petits suisses Fruit	C LVC LP FT FR C	Céleri rémoulade et sarrasin Curry de pois chiches et patate douce, lait de coco Croque Fromage Fruit	LP VPO VPO PL LVC PL	Salade de lentilles Dés de jambon Blanquette de colin Fondue de poireaux Yaourt brassé	LP C VPO FT PL	Salade haricots rouges et maïs Rôti de porc Pommes noisettes Crème dessert
	Lundi 14		Mardi 15		Jeudi 17		Vendredi 18
C VPO Fr FT C PL	Salade de betteraves Galette jambon/fromage Salade verte Yaourt aux fruits	FT VPO LP VPO FT Fr C	Salade piémontaise aux pois chiches Boulettes de bœuf Spaghettis ^{BIO} Emmental râpé Fruit	C VPO LP PL	Chou blanc râpé et raisins secs Veau marengo Haricots blancs à la catalane Fromage blanc sucré	FT Fr FT LVC Fr C FT LP	Tarte au fromage Lasagnes chèvre et légumes Salade verte Gâteau de semoule
	Lundi 21		Mardi 22		Jeudi 24		Vendredi 25
FT VPO LP VPO LVC PL	Salade de pâtes ^{BIO} Thon et lentilles Steak haché Haricots verts Petits suisses	C VPO FT Fr C	Gaspacho tomates Mijoté de dinde Polenta crémeuse Fromage Fruit	VPO VPO LVC PL	Œufs mimosas Nuggets de poulet Gratin de courgettes ^{BIO} Crème vanille au four	LP C FT LVC C PL	Taboulé libanais Pizza maison aux légumes Salade verte Glacé
	Lundi 28		Mardi 29	☞ La serviette de table : la commune fournit les serviettes. ☞ Le paiement des repas : Vous avez la possibilité de régler les repas par prélèvement automatique mensuel. Un imprimé est à retirer en mairie. Chaque mois, les avis des sommes à payer sont distribués par voie postale.			
C Fr VPO FT LVC	Salade d'endives noix bleu Paupiette de veau Tagliatelle Compote		Melon Couscous végétarien Semoule ^{BIO} Fromage Fruit ^{BIO}				

Absences au Restaurant Scolaire

Les absences prévisibles doivent être signalées le jeudi de la semaine précédente. L'absence non prévisible comme la maladie : avant 9 h le matin. Ces absences doivent être indiquées au Restaurant Scolaire par mail : restaurantscolairelandehen@gmail.com

Les absences non signalées entraînent la facturation du repas.

Pour l'absence non prévisible (maladie...) signalée avant neuf heures, seul le repas du premier jour d'absence sera facturé.

A l'occasion d'intempérie telle que la neige, les repas seront facturés sauf si l'école Saint-Joseph est fermée.



REPAS du CCAS, le SAMEDI 10 OCTOBRE

Le CCAS organise le repas traditionnel de convivialité

le samedi 10 octobre 2026.

12h30 à la salle des Fêtes

Toutes les personnes de la Commune ayant 60 ans et plus en 2026
sont cordialement invitées à ce repas.

Nous vous demandons de vous **inscrire** en déposant à la mairie,
pour le 19 septembre, le coupon ci-dessous.

Vous pouvez également vous inscrire en téléphonant à la mairie :
02.96.30.03.21.

Le but de cette journée est avant tout, de vous permettre de vous retrouver
et de passer un moment convivial autour de ce repas.

Le CCAS de Landéhen tient beaucoup à conserver cette journée pour toute
sa population sénior. Comme plusieurs communes limitrophes, il demande une
participation au coût du repas.

Ainsi, la participation qui vous est demandée est de :

- 17 € pour les personnes âgées de 60 à 64 ans (nées entre 1962 et 1966)
- 12 € pour les personnes âgées de 65 à 79 ans (nées entre 1947 et 1961)
- Le repas reste gratuit pour les personnes âgées de 80 ans et plus (nées en 1946 et avant).

Nous espérons vous voir nombreux assister à cette journée.

(Règlement à joindre à l'inscription)

✂-----

COUPON à déposer le 19 septembre au plus tard à la mairie

Merci de joindre votre règlement, à l'ordre du Trésor Public

Nom prénom :

Nom prénom :

Participera (ont) au repas du CCAS du 10 OCTOBRE 2026

Nombre de personne(s) :

..... x 17 € (nées entre 1962 et 1966)

.....x 12 € (nées entre 1947 et 1961)

..... repas gratuit (nées en 1946 et avant)

ALERTE Sécheresse

Arrêté de mise en crise sécheresse de l'ensemble du Département du 14 août 2026
affiché en mairie



The poster is titled "Information SÉCHERESSE Côtes-d'Armor" and features a red background. In the top left corner is the logo of the Préfet des Côtes-d'Armor with the motto "Liberté Égalité Fraternité". In the top right corner are three yellow water droplets. The central part of the poster features a map of the Côtes-d'Armor region in dark red, surrounded by a yellow circle, with the word "CRISE" written in white across the map. To the right of the map, a text box states: "À compter du 14 août 2026, le département des Côtes-d'Armor est placé en crise sécheresse." Below this, a section titled "Les principales restrictions d'usage de l'eau sont (sauf cas particuliers) :" lists several restrictions: interdiction ou restriction horaire pour l'irrigation agricole, réduction de 25 % de la consommation d'eau à usage industriel, interdiction d'arroser les espaces verts, terrains de sport, des parcours et départs de golfs, interdiction de nettoyer les véhicules, interdiction de remplir les piscines, nettoyer les voiries et les façades, and interdiction d'arroser les potagers de 8 h à 20 h. In the bottom left corner is a QR code and the "VigiEau" logo. At the bottom center, it says "Consultez les informations et les arrêtés sur : <https://www.cotes-darmor.gouv.fr>".

Pass'Sport

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de **70 euros** par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association.

Qui est concerné ?

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans, étudiants percevant une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2025- 2026.

Comment cela fonctionne ?

Pour utiliser son Pass'Sport, il suffit de présenter son QR Code ou code alphanumérique à son club, son association sportive ou salle de sport au moment de votre inscription.

Celui-ci déduira automatiquement du prix de la licence ou de l'abonnement au moment de l'inscription.

Plus d'informations : <https://www.pass.sports.gouv.fr>



EN BREF

- **Ouverture générale de la chasse à tir** est fixée pour les Côtes d'Armor du dimanche 20 septembre 2026 à 8h30 au dimanche 28 février 2027 à 17h30.
- **Indice des fermages** pour l'année 2026 est fixé à 127.04 soit une augmentation de 3.23% par rapport à 2025.
- **Société SACPA** : des rondes seront effectuées au mois de septembre 2026, afin de capturer les animaux errants sur la Commune.
- **La Cité des Métiers** : s'informer sur les métiers, choisir une formation, trouver un emploi, créer ou reprendre une activité, changer sa vie professionnelle. Pour les demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants, GRATUITEMENT. Calendrier et informations sur www.citedesmetiers22.fr ou au 02.96.76.51.51

INFORMATIONS MUNICIPALES

JOURNEE CITOYENNE LE 19 SEPTEMBRE 2026



Landéhen

19 septembre 2026

9h00 - 12h30

repas offert par la commune



Toutes générations confondues pour améliorer notre cadre de vie.

RDV Maison du Temps Libre
Inscription à la mairie au 02 96 30 03 21
ou mairie@landehen.fr

Décisions du Maire

- Commande d'une débroussailleuse électrique auprès de la société Rennes Motoculture pour un montant HT de 415.83 €.
- Commande d'un ballon d'eau chaude pour le local entretien de la Mairie auprès de la Maison DERRIEN pour un montant HT de 284.84 €.
- Droit de préemption urbain de la Commune non exercé sur le bien au 2 allée des Ajoncs d'Or, parcelle cadastrée AB 72.
- Droit de préemption urbain de la Commune non exercé sur le bien au 5 allée du Joncheray, parcelle cadastrée AB 148.
- Commande de câblage, connecteurs, cordons pour la bibliothèque de L@ndéhen, auprès de la société E-Breizh pour un montant HT de 338.57€

Délibérations

SUBVENTIONS COMMUNALES 2026

Considérant que :

Les associations communales sont très actives sur la commune, que ce soit au niveau des festivités ou du bénévolat.

La subvention communale est à considérer comme un soutien et une reconnaissance à leur implication dans la vie communale.

- DECIDE de maintenir son soutien aux associations locales à travers :
 - les aides indirectes : mise à disposition et amélioration des équipements communaux...
 - la prise en charge du repas lorsque les membres des associations sont bénévoles pour la commune.
 - l'attribution d'une aide directe avec le vote de subventions.
- PRECISE que la somme de 130 € constitue le socle minimum de subvention envers toutes les associations au titre de la reconnaissance de leur action sur la Commune. Les montants supérieurs tiennent notamment compte du nombre de licenciés, de l'encadrement à prévoir au vu de l'âge de ces derniers, etc.
- ACCORDE, à compter de 2027, la gratuité pour une location de la salle des fêtes par association et par an, dès l'instant où l'évènement organisé rassemble plus de 80 personnes.
- DECIDE de verser chaque année une subvention de 130 euros à une association extérieure à la commune qui en fait la demande.
- VOTE les subventions suivantes pour 2026 :

Associations Locales	
Club des aînés	130
Amicale des boulistes	130
APEL	130
Anciens Combattants	130
Amicale des Chasseurs	130
Familles Rurales	470
Tennis	700
Basket	1260
Comité des Fêtes	235
LEC (Landéhen Endurance Club)	130
VTT LAND	130
JSL	1480
Doux Dingues	130
TOTAL associations locales	5185
CCAS	800
Association des Donneurs de sang (Lamballe)	130

ACHATS auprès d'ENTREPRISES ADAPTEES

- **DECIDE** de contribuer au travail des personnes en situation de handicap par l'achat de fournitures de bureau, d'entretien ... pour un montant annuel maximum de 500 € auprès d'entreprises adaptées.

TRAVAUX – DESHERBEUSE A EAU CHAUDE : AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE MUTUALISATION

Considérant le remplacement de la pompe Kappa (pièce maîtresse), prolongeant la durée de vie de la désherbeuse à eau chaude,

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer l'avenant N°3 à la convention avec les Communes de Bréhand et Coëtmieux, soit la prise en charge financière, par chaque commune, d'un montant de 111.67 € HT représentant le 1/3 du montant total HT.

EFFACEMENT DES RESEAUX AU CARREFOUR de la ROSEE (Rue de Mauny) - ETUDE

Considérant le Plan Pluri-annuel d'Investissement pour les travaux à réaliser sur la voirie communale établi en 2020 et remis à jour en 2025 par l'ADAC,

Considérant l'estimation des travaux d'effacement des réseaux électriques, éclairage public et infrastructures de communications électroniques d'un montant de 24 350 € à la charge de la Commune,

- **APPROUVE** le projet d'étude de l'effacement des réseaux au carrefour de la Rosée et de la rue de Mauny présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 2 600,00€ TTC, la participation financière de la Commune, calculée sur la base de l'étude sommaire s'élève à 1516,67 €.

VOIRIE 2026

Considérant le Plan Pluri-annuel d'Investissement pour les travaux à réaliser sur la voirie communale établi en 2020 et remis à jour en 2025 par l'ADAC,

- **DECIDE** la réalisation d'un programme de voirie 2026 comprenant :
- une tranche ferme composée de travaux sur la voie communale 104 de Ragadin et la voie communale 105 des Meurtiaux.
- une tranche optionnelle, relative à la voie communale 336 du Probriend pour un lot eaux pluviales.

ESPACES et BATIMENTS PUBLICS – TRAVAUX DIVERS

- **CHARGE** Madame le Maire de passer commande des travaux :
 - auprès de TP Gueguen pour un enrochement de talus rue de Saint-Glen pour un montant de 1 080.00 € HT, pour des travaux d'enrobé au Manoir des Salles, pour un montant de 803.00 € HT, pour des travaux d'enrobé et d'eaux pluviales sur un trottoir rue de Saint-Glen pour un montant de 1683.00 € HT.
 - auprès de l'entreprise la mieux disante pour la rénovation des gouttières de l'église.

RENOVATION et SOBRIETE ENERGETIQUE des BATIMENTS COMMUNAUX - MAIRIE

Considérant les différentes normes, relatives à l'obligation de réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments,

Considérant le bilan énergétique 2023 des bâtiments communaux présenté par l'ALEC (Agence Locale de l'Energie),

- **AUTORISE** le Maire à solliciter les différents services pouvant assister la Commune dans la rénovation notamment énergétique de la Mairie : services de l'ADAC (Agence d'Appui aux Collectivités), du SDE

ACTES de l'ETAT CIVIL NUMERISATION

Considérant que le nombre d'actes de l'Etat Civil non numérisés est estimé 2782,

- **EMET un avis FAVORABLE** à la numérisation des actes de l'Etat Civil de la période 1923 à 2013 auprès de la Société SEDI (ADIC) pour un montant estimatif de 2 572.80 € HT.

AFFAIRES COMMUNAUTAIRES – STRATEGIE FAMILLES - REFERENT

Considérant l'importance :

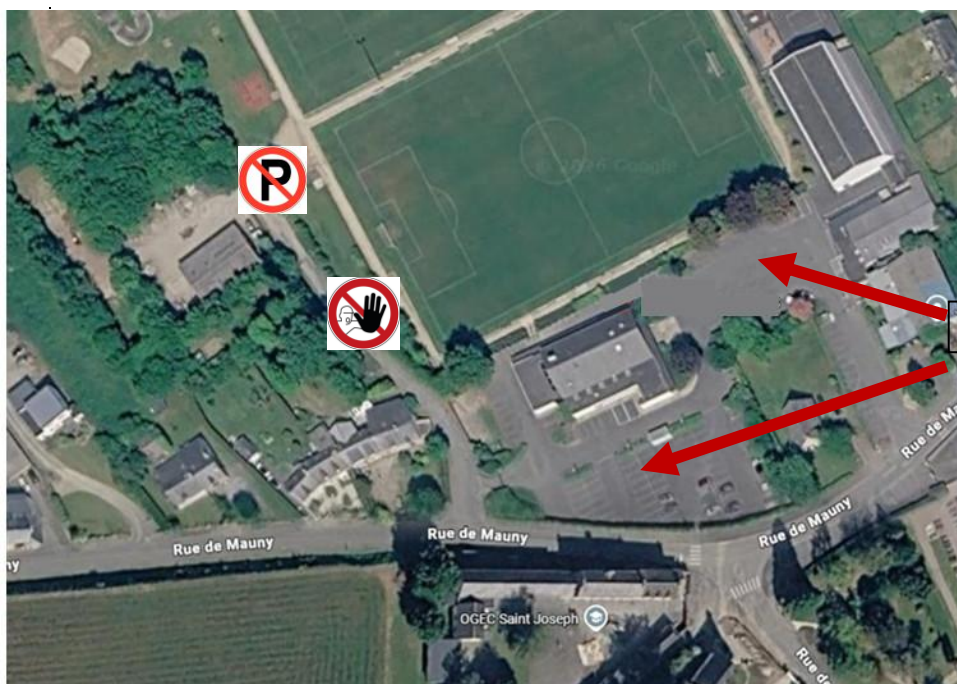
- *de faciliter la communication, la coordination, la mise en œuvre et l'évaluation de la Stratégie Familles au sein de l'agglomération,*
 - *d'adapter l'offre de services aux évolutions des besoins des familles, en s'appuyant sur une connaissance fine du terrain et des réalités locales,*
- NOMME Madame Kerauffret Stéphanie, en qualité de référente de la Stratégie Familles, au sein de la Commune.

Affaires diverses

- Restauration scolaire : En raison des modifications des horaires d'accueil des enfants à l'école, le Conseil Municipal est informé de l'impact au niveau du service des repas :
 - 11 h 30 : 1^{er} service
 - 12 h 25 : 2^{ème} service

CIRCULATION AUX ABORDS DES ATELIERS MUNICIPAUX

La voie communale menant aux ateliers municipaux n'est pas destinée à desservir le terrain de football ni les installations sportives. Merci de stationner vos véhicules sur le parking de la salle des fêtes.



RELEVÉ DU RADAR PEDAGOGIQUE RUE DE MAROUÉ

➤ **Du 3 avril 2026 au 19 août 2026**, le radar pédagogique était positionné **sur la rue de Maroué** en entrée d'agglomération. Les données relevées sur la période sont les suivantes :

↶ 129 748 véhicules entrants (venant de Maroué)

- 96.94 % sous les 50 km/h
- 2.72 % sous les 60 km/h
- 0.34 % au-dessus de 61 km/h dont 0.03 % au-dessus de 71 km/h

Vitesse moyenne : 29.49 km/h

↷ 111 699 sortants (allant vers Maroué)

- 93.62 % sont sous les 50 km/h
- 5.54 % sous les 60 km/h
- 0.84 % au-dessus de 61 km/h dont 0.11 % au-dessus de 71 km/h

Vitesse moyenne : 34.47 km/h



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

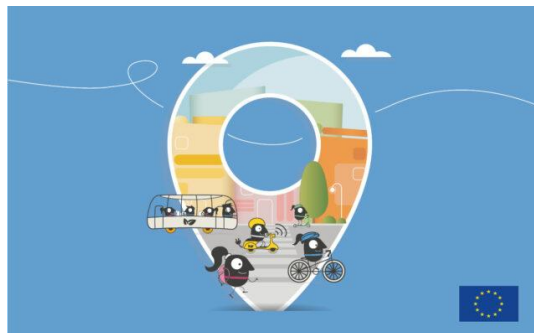
A LA UNE



LAMBALLE
TERRE & MER
Communauté d'agglomération

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ :

LE TERRITOIRE BOUGE POUR DES SOLUTIONS PLUS DURABLES !



Du **16 au 22 septembre 2026**, se tiendra la Semaine européenne de la mobilité, placée sous le thème de « La mobilité pour tous ». Cet événement, porté à l'échelle européenne, a pour objectif de sensibiliser le grand public à une mobilité plus durable, inclusive et respectueuse de l'environnement. Il encourage ainsi les changements de comportements en faveur des mobilités actives, partagées et des transports publics.

Lamballe Terre & Mer participera à cette édition 2026 pour valoriser ses actions et celles de ses partenaires et pour soutenir et relayer les initiatives locales portées par des acteurs engagés (associations, collectifs, collectivités) en faveur d'une mobilité plus durable.

Un programme d'animations pour tous !

Au programme notamment : ateliers d'initiation à la réparation de vélo avec l'association Les Pignons déjantés sur Lamballe-Armor, expérimentation d'un pédibus scolaire sur Plénée-Jugon, découverte de la station VTT à Trébry, parcours sportif pour se réapproprier l'espace urbain à tout âge avec Plénée Gym, ciné-débat sur les mobilités en milieu rural avec le Conseil de développement, actions de sensibilisation au covoiturage avec Ehop... et plein d'autres animations !

Découvrez les lignes Distribus gratuitement

Durant toute la semaine, profitez des Distribus gratuits ! Des lignes citadines aux lignes Terre & Mer en passant par le transport à la demande des Chrono' et Chrono' pro, voyagez gratuitement sur tout le réseau Distribus du 16 au 22 septembre et découvrez ses différents services.

Retrouvez le programme détaillé des animations et plus d'infos sur lamballe-terre-mer.bzh

INFOS PRATIQUES

PARC D'ACTIVITES DE LA TOURELLE 3 : DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET

Lamballe Terre & Mer lance une concertation publique sur le projet d'extension du parc d'activités de la Tourelle, à Lamballe-Armor. Habitants, entreprises, associations : vos avis et propositions sont attendus !

Le projet en un coup d'œil

La Tourelle 3 est un projet d'extension du parc d'activités existant (Tourelle 1 et 2), sur environ 25 hectares situés de part et d'autre de la rue Pierre et Marie Curie à Lamballe-Armor. L'objectif : permettre aux entreprises déjà présentes sur le territoire de se développer, et ainsi pérenniser l'emploi local, mais aussi accueillir de nouvelles entreprises industrielles et artisanales pour répondre à l'attractivité de notre territoire et créer des emplois.

Le site n'a pas été choisi au hasard : il est identifié depuis plusieurs années dans les documents d'urbanisme du territoire (SCoT du Pays de Saint-Brieuc, PLU de Lamballe-Armor) comme une zone stratégique pour le développement économique, directement connectée à la RN12.

Pourquoi cette concertation ?

Avant de pouvoir sortir de terre, le projet doit franchir plusieurs étapes réglementaires, dont une évolution du PLU de Lamballe-Armor. La loi impose qu'un tel projet fasse l'objet d'une concertation avec le public.

En parallèle, une nouvelle phase de diagnostic archéologique aura lieu durant l'été sur les nouvelles parcelles qui composeront le parc d'activités.

Une **exposition** expliquant le projet, est mise en place dans le **hall du siège de l'Agglomération** au 41 rue Saint-Martin. Elle est accompagnée du dossier de concertation complet et l'ensemble de ces documents sont également présents sur le site internet de l'Agglomération.

Comment participer ?

- Par e-mail : tourelle3@lamballe-terre-mer.bzh
- Sur le registre papier mis à disposition au siège de Lamballe Terre & Mer
- Par courrier : Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin, CS 83002, 22404 Lamballe-Armor Cedex 4



EN BRETAGNE, ON MANQUE D'EAU (SI, SI !)

Cette année encore, la Région Bretagne lance une vaste campagne de sensibilisation à la protection de la ressource en eau à laquelle Lamballe Terre & Mer s'associe pleinement. En effet, rivières, nappes phréatiques, zones humides... Du littoral aux zones rurales, l'eau est partout présente sur notre territoire. Une ressource essentielle au quotidien qui subit chaque année les effets du changement climatique. Les épisodes de sécheresse se multiplient, les tensions sur l'accès à l'eau se font plus fortes. Explications.

Le territoire de Lamballe Terre & Mer, et plus globalement l'ensemble de la Bretagne, est aujourd'hui concerné par cette problématique. « *On a pourtant eu un hiver pluvieux* » serait-t-on tenté de dire... mais contrairement aux idées reçues, la pluie ne remplit pas automatiquement les réserves. En Bretagne, 75 % de l'eau potable provient des eaux de surface – rivières, barrages – particulièrement exposées aux multiples pressions issues des activités humaines (pollutions, réchauffement, modification de la vitesse d'écoulement de l'eau...).

Afin de préserver cette ressource commune, chacun de nous a donc un rôle à jouer. A l'échelle du territoire comme à celle de la région, de nombreuses initiatives se multiplient pour protéger et partager l'eau de manière équitable.

A la maison, des gestes simples vous permettent de participer à cet effort : éteindre le robinet pendant le brossage de dents, installer des mousseurs ou encore récupérer l'eau de pluie pour arroser. Autant de réflexes éco-responsables qui contribuent à garantir cette ressource pour les générations futures, tout en préservant la biodiversité et les paysages qui font l'identité de notre territoire. 'informations sur www.lamballe-terre-mer.bzh et www.bretagne.bzh



L'AGGLO VIENT À VOTRE RENCONTRE SUR LES FORUMS DES ASSOS

Chaque année, de nombreux temps forts rythment les saisons. Septembre ne déroge pas à la règle, avec un premier week-end souvent consacré aux Forums des Associations. Cette année encore, les équipes de Lamballe Terre & Mer seront présentes dans vos communes sur ces événements pour vous présenter le rôle de l'Agglo, ses services et compétences mais aussi pour répondre à vos questions.

ACCUEILS DE LOISIRS : À VOS AGENDAS !

La rentrée passée, l'automne et ses vacances pointent le bout de leur nez... afin d'offrir à vos enfants des vacances ludiques, créatives, sportives et animées, rendez-vous sur le Portail famille, **du mercredi 23 septembre à 19h au mercredi 7 octobre 2026** pour procéder aux inscriptions des vacances d'automne dans l'un de nos 11 accueils de loisirs 3-11 ans.

ATELIERS ÉVEIL & VOUS

Envie de vivre un moment en famille avec votre enfant de 0 à 4 ans ? Les ateliers *Éveil & Vous* vous invitent à explorer, jouer et vous émerveiller ensemble. Motricité, jeu libre, imitation, socialisation... les équipes du Relais Petite Enfance (RPE) vous proposent des activités pensées pour les tout-petits, dans une atmosphère douce et bienveillante. Après une courte pause estivale, les ateliers reviennent en septembre et octobre : le 7 septembre à Lamballe-Armor, le 14 à Plémy, le 21 à Jugon-les-Lacs (Dolo), et le 24 à Saint-Alban. En octobre, les équipes vous accueillent le 5 à Lamballe-Armor, puis le 12 à Plémy.

Ateliers gratuits sur inscription auprès du Relais Petite Enfance au 02 96 50 08 56 ou par mail rpe-lamballe@lamballe-terre-mer.bzh

ATELIERS COMPOSTAGE & JARDINAGE AU NATUREL

Lamballe Terre & Mer organise des ateliers sur le compostage et le jardinage au naturel.

Les objectifs ?

- ✓ Réduire les déchets organiques présents dans les ordures ménagères en apprenant à gérer un composteur, de son lancement à l'utilisation du terreau qu'il produit ;
- ✓ Apprendre à cultiver un potager avec des pratiques respectueuses de l'environnement ;
- ✓ Réduire et valoriser les déchets verts au jardin ;
- ✓ Favoriser la biodiversité au jardin.

Ces ateliers s'inscrivent aussi dans une dynamique visant à promouvoir une économie circulaire, où les ressources sont réutilisées et les déchets minimisés.

Le **samedi 5 septembre** prochain se tiendra le dernier atelier de l'année. Au programme, le jardin d'automne à l'Herbarius : compost, feuilles et graines vous découvrent toutes les astuces pour préparer vos plantations de 2027. *En pratique : Samedi 5 septembre, Herbarius, Lamballe-Armor, Planguenoual / De 15h à 17h30 / Gratuit / Places limitées, sur inscription (inscriptions ouvertes uniquement aux personnes résidant sur l'agglomération de Lamballe Terre & Mer) : 06 03 43 25 28 ou f.goulley@herbarius.net*

AGENDA

Mer. 09/09 - Animation La Boussole : Sortie en mer pour découvrir la mytiliculture

Embarquez en famille ou entre amis depuis la cale de Jospinet pour une expérience unique, direction la Baie de Saint-Brieuc avec le Centre Social Intercommunal et Le Panier Iodé, pour découvrir comment les moules se développent, comment elles sont récoltées et finissent dans vos assiettes !

Le Panier Iodé, 46 route de Jospinet à Lamballe-Armor / de 11h à 14h / Gratuit / A partir de 6 ans / Prévoir son pique-nique / Réservation obligatoire au 06 20 86 00 74.

Jeu. 24/09 - Habitat : Conférence - Tout savoir sur le photovoltaïque avant de se lancer

Présentation des différents systèmes, démarches administratives, coûts, performances, arnaques, informations sur les centrales citoyennes... Apprenez-en plus sur le photovoltaïque !

Espace Lamballe Terre & Mer, Lamballe-Armor / 18h30 / Animée par un conseiller de l'ALEC / Gratuit / Sur inscription : 02 96 52 15 70, contact@alec-saint-brieuc.org

Bibliothèque de L@ndéhen

UN ESPACE NUMÉRIQUE & BIBLIOTHÈQUE

Un service numérique et des livres pour tous !

Derrière la mairie à Landéhen

Les horaires

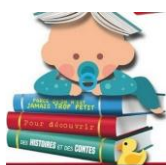
mardi : 16h15 – 18h30
mercredi : 9h30 – 12h / 15h-16h30
vendredi : 16h15 – 18h30
samedi : 9h30 – 12h

Les tarifs

Abonnements pour le prêt d'ouvrages :
15 € la famille / 10 € un adulte / 5 € un enfant

Contact : 02.96.30.31.66
bibliotheque@landehen.fr
www.bibilothèque.landehen.fr
www.facebook.com/Landehen

Des animations chaque mois



Biblio'Bébé : 0-3 ans

1 jeudi matin
de 10h15 à 11h15
Raconter, chanter, mimer en
accès libre et gratuit, sur
inscription



Biblio'Enfant : 6 ans – 10 ans

Les mercredis de 13h30 à 15h, à
partir de 6 ans, sur inscription
Ateliers à thème : art, numérique,
citoyenneté, jeux, débat et culture
avec le support livre.
Participation : 7€ de vacances à
vacances ou 2€ l'atelier



Biblio'Adulte : 1 samedi matin de 9h15 à 10h30

Partager, échanger des lectures, musiques, films en accès libre et gratuit pour tous.



- **Biblio'Bébé** : 0-3 ans

Jeudi 10 de 10h15 à 11h15

Livres et comptines

- **Biblio'Enfant** : 6 ans – 10 ans

Mercredi 30 de 13h30 à 15h :

labo créatif accompagné par Catherine QUERE – intervenante artistique



Commune
de Landéhen



Prenez date

Biblis en folie à Landéhen

Le vendredi 2 octobre à partir de 16h30

et le samedi 3 octobre de 10h à 12h

Votre bibliothèque comme vous ne l'avez jamais vue.

Que vous soyez un grand lecteur ou simplement curieux, venez
(re)découvrir ce lieu de vie et d'échange.



Au programme :

Nouveaux aménagements, ateliers, numérique, animations, conseils... Découvrez toute la diversité des services que nous vous proposons au quotidien.

Pour célébrer ces nouveautés ensemble, nous vous convions à l'inauguration le vendredi 2 octobre à 18h30.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

FORUM DES ASSOCIATIONS



***Vendredi 4 septembre
de 16h30 à 20 h
à la salle des Fêtes***

ASSOCIATION FAMILLES RURALES LANDEHEN

toute l'année c'est...

- DANSE FITNESS** pour travailler son cardio de manière festive
ados/adulte : cours les **mardis** à 18h30 à 19h30
- NOUVEAUTE** **PILATES** pour un renforcement musculaire en profondeur
ados/adulte : cours les **mardis** à 19h30 à 20h30
- Cercle de femmes** pour s'éveiller au féminin
cycle de 8 rencontres les **mercredis** à 19h30
- COUTURE** pour apprendre les bases de la couture
adulte : les **samedis** de 9h à 12h
enfant/ado : mini stage pendant les **vacances scolaires**
- REPRISE** **ATELIERS MOTRICITE** pour stimuler le bon développement moteur
de vos enfants (2/4ans) **mercredis** à 10h/12h
- Atelier Duo** pour partager avec son enfant des moments de découverte artistique (cirque, graffiti, gravure, magie...)
8 ateliers les **samedis/dimanches** de 10h à 12h
- ATELIERS PARENTALITE** pour comprendre et accompagner ses enfants
cycle de 10 rencontres en petit groupe de parents
les **samedis** de 10h à 12h
- NOUVEAUTE** **Rituels de Saison** pour être en harmonie avec la saison, atelier sous
sous forme temps d'échange et de création
les **samedis** de 14h à 17h
- ART PLASTIQUE** pour apprendre certaines techniques artistiques
stage en cycle de 4 séances
les **lundis** de 14h à 17h

n'hésitez pas à nous contacter
afrlandehehen@gmail.com

CLUB DES AINES

Activités septembre

- Mardi 1er : 8 h 30, concours de boules interclubs avec repas (sur invitation du club), engagement 6 €, repas 13 € :
Menu : Museau, tomate, œuf - Jambonneau P de Terre et ratatouille - Fromages - Fruits au sirop + fruits frais.
Possibilité de s'inscrire pour repas sur place (13 €) ou à emporter (11 €) auprès de :
Brigitte 06.14.69.30.24 - Michel 06.58.07.14.91
Claude Lemièrre 02 96 30 04 14
- Vendredi 4 : Forum des associations à la salle des fêtes, à partir de 16h30 jusqu'à 20h.
- Lundi 7 : Reprise du Pilates avec Olivier : *groupe 1* à 9 h 30 – *groupe 2* à 10 h 45.
- Mardi 8 : Reprise de la gym avec Olivier à 10 h 30.
- Jeudi 10 : Reprise du Pilates : *groupe 3* à 11 h Olivier.
- Jeudi 10 : Reprise du club à 14 h.
- Lundi 14 : Accompagnement aux jeux de boules bretonnes avec France Alzheimer.
- Mercredi 16 : Journée de l'amitié à Plestan, Générations Mouvement fête ses 50 ans.
Rdv à 8 h 30 pour covoiturage.
- Jeudi 24 : Club à 14 h.



Prendre date :

Lundi 9 novembre : Spectacle de la Fédération à Hermione
« Grande Revue cabaret » des chansons, des danses et de l'humour !
Tarif : 28€ *transport compris*.

S'inscrire au plus tôt : mail ou tél. Brigitte 06.14.69.30.24 ou Michel 06.58.07.14.91.

Vendredi 4 décembre : déjeuner spectacle à Saint James. N'oubliez pas de vous inscrire. Tarif tout compris – transport, déjeuner, spectacle : 98 €.

Voyage en Crète du 16 au 21 juin 2027 : les inscriptions sont à faire au plus vite (pour le 10 septembre) : mail ou tél. Brigitte 06.14.69.30.24 ou Michel 06.58.07.14.91.

LANDEHEN BASKET BALL

L'équipe de basket loisirs de landehen recrute. Nous sommes une équipe mixte de tous niveaux. Entraînement le mardi soir à partir de 20h30. Reprise le 1 septembre. N'hésitez pas à venir essayer.
Marie-france 02.96.30.30.80.





INSCRIPTIONS 2026-2027

COURSE & MARCHÉ

LANDÉHEN ENDURANCE CLUB



**VENDREDI 4
SEPTEMBRE 2026**

📍 Salle des Fêtes
de Landéhen

🕒 16h30 - 20h30





**VENDREDI 18
SEPTEMBRE 2026**

📍 Salle Polyvalente
de Landéhen

🕒 À partir de 18h30
(Pendant l'Assemblée Générale)

✓ **PIÈCES À FOURNIR** : Bulletin rempli, Règlement,
Certificat médical (course)

📞 RENSEIGNEMENTS : landenduranceclub@laposte.net 📞 Tél : 06 21 74 30 76

JEUNESSE SPORTIVE DE LANDEHEN



INFORMATIONS UTILES ÉCOLE DE FOOT



**VIENS ESSAYER
LE FOOTBALL AVEC NOUS !**

ÉCOLES DE FOOT - CATÉGORIES U6 À U14

EN PARTENARIAT AVEC



JS LANDÉHEN



 U6 - U7 - U8 - U9 (2018 à 2021)
 SAMEDI 🕒 10H30 - 12H00
📍 STADE DE LANDÉHEN
 U10 - U11 (2016 à 2017)
 MERCREDI 🕒 17H00 - 18H45
📍 TRÉDANIEL OU MONCONTOUR
 U12 - U13 (2014 à 2015)
 MERCREDI 🕒 17H00 - 18H45
📍 LANDÉHEN
 U14 (2013)
 MERCREDI 🕒 17H00 - 18H45
📍 LANDÉHEN

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
📞 **07 72 33 96 41**

Bonjour à tous,

Du côté du centre équestre :

À partir du 1er septembre 2026, Nous vous attendons nombreux au Centre Equestre de La Cassoire pour profiter de cours d'essai, De balades, Et des animations !

Nous proposons également les anniversaires le samedi après-midi 🎉

Du côté de l'association :

Vous souhaitez vous engager pour le développement du Centre équestre ? Vous avez des idées et souhaitez les partager ?

L'association « les Amis de la Cassoire » recherche de nouveaux membres pour compléter le bureau !

Si vous souhaitez Être bénévole, L'adhésion est rapide et facile 😊

Nous souhaitons à toutes et à tous Une bonne rentrée et espérant que vous avez passé de bonnes vacances !

À très bientôt,

L'équipe de La Cassoire 💜

PETITES ANNONCES et COMMUNIQUÉS

Association Jeunesse Gouëssant : Activité scrapbooking

L'activité scrapbooking se poursuit. Les cours ont lieu une fois par mois le mardi de 19H30 à 21H30 à Bréhand. Ce loisir créatif consiste à mettre en valeur vos photographies sur des supports variés (pages d'albums, mini albums, toiles, cartes...) en utilisant des matériaux et techniques variés.

Pour plus de renseignements, Isabelle Pellan : 06.21.22.89.38

A LA RENTREE 2026

Atelier théâtre pour les enfants et ados !

Depuis 2022 les Petits Gibus proposent des ateliers de théâtre pour les enfants et adolescents. 4 ans plus tard, les enfants ont grandi et cela laisse de nouvelles places dans l'atelier, notamment dans la troupe enfant.

Les cours auront lieu chaque mercredi hors vacances scolaires, à la salle multisport de Hénon. Et l'année se termine par un spectacle fin juin.

16h/17h30 : Atelier théâtre enfants 8/11 ans (primaire)

18h/19h30 : Atelier théâtre ados 12/16 ans (collège)

Prix : 160 euros par an (+10 euro d'adhésion)
(140 euros pour un deuxième enfant)

N'hésitez pas à regarder notre facebook pour avoir des images de nos aventures.



photo du spectacle
de 2023